

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 2 novembre 1973

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DU DOCUMENT RELATIF À LA POSITION DU GOUVERNEMENT À LA PROCHAINE CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER—RENVOI AU COMITÉ

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, comme il a déjà été convenu, je suis heureux de déposer en anglais et en français le document exposant la position du gouvernement à l'occasion de la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

Je voudrais également obtenir le consentement unanime de la Chambre pour renvoyer ce document, comme l'a mentionné le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

M. l'Orateur: M. Davis, appuyé par M. MacEachen, propose que l'exposé de position sur les questions en cause lors de la prochaine conférence sur le droit de la mer soit renvoyé au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

(La motion est adoptée.)

* * *

L'AGRICULTURE

IMPOSITION D'UNE SURTAXE TEMPORAIRE À L'IMPORTATION DU BÉTAIL SUR PIED ET ABATTU

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les députés doivent savoir que le gouvernement a imposé aujourd'hui une surtaxe temporaire sur les importations de bovins sur pied et de viande de bœuf fraîche en vertu de l'article 8 du Tarif des douanes.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Le taux de la surtaxe sera de 3 cents la livre sur les bovins sur pied et de 6 cents la livre sur la viande de boucherie. Cette mesure a été prise afin de stabiliser le marché canadien du bœuf et des bovins qui, ces dernières semaines, a été perturbé par un volume exceptionnellement élevé d'importations. Le gouvernement craint que, sans cette mesure, les producteurs canadiens de bœuf ne soient pas suffisamment assurés de la stabilité du marché pour produire la quantité nécessaire à la demande canadienne. Un niveau approprié de production au Canada diminuerait les risques d'augmentation sensible des prix au cours des douze prochains mois.

[Français]

On a pris des dispositions, monsieur l'Orateur, en vue d'aviser les autorités américaines de l'adoption de cette

mesure. Celles-ci ont été informées que la surtaxe était nécessaire pour corriger le dérèglement du marché nord-américain provoqué en grande partie par les mesures prises plus tôt cette année par les États-Unis, en vue de stabiliser les prix du bœuf et les exportations de nourriture pour bovins.

[Traduction]

Cette surtaxe est une mesure temporaire. Nous nous attendons que le négoce nord-américain de la viande de bœuf et des bovins retrouve avant longtemps son niveau habituel. Aussi l'application de la surtaxe fera-t-elle l'objet d'un réexamen dans trente jours.

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, je voudrais en premier lieu remercier le ministre de m'avoir fait parvenir un exemplaire de l'annonce, même si je viens tout juste de le recevoir.

Que le ministre ainsi que le ministre de l'Agriculture sachent bien que l'annonce était prévue. Étant donné mes remarques d'hier soir lors du débat spécial sur l'agriculture, je dois dire que l'annonce de la surtaxe sera très bien accueillie par l'industrie de l'élevage bovin au Canada. En outre, je voudrais encore une fois féliciter les deux ministres de l'avoir faite un vendredi, aujourd'hui, et non lundi. Je fais allusion, bien sûr, à l'annonce qui a été faite au début de la semaine au sujet des contrôles sur l'exportation, qui a vraiment fait beaucoup de tort. Je dois reconnaître que le gouvernement acquiert de l'expérience à cet égard.

● (1110)

Des voix: Oh, oh!

M. Hargrave: Voici un cas où les instances d'une industrie canadienne, celle des éleveurs, formulées par leur association, l'Association canadienne des éleveurs de bétail, ont été bel et bien entendues, et je suis sûr que les éleveurs en sont reconnaissants.

Je comprends que c'était une décision difficile à prendre, non seulement pour le gouvernement et ses divers ministères, mais aussi pour les éleveurs eux-mêmes. Il y a encore deux semaines, les éleveurs étaient loin d'être d'accord sur cette question. Les éleveurs de l'Ouest estimaient que nous devrions attendre que la crise se passe et que les choses s'arrangeraient d'elles-mêmes sans qu'il soit besoin d'intervenir. Mais pendant ces deux semaines, ce fut la pagaille dans notre système de commercialisation, à cause pourrait-on dire, des erreurs d'un autre gouvernement qui s'est mêlé d'un produit agricole de base. La confusion la plus complète s'en est suivie et, selon moi, la mesure prise aujourd'hui s'imposait.

Les importations considérables de bovins surengraisés il y a encore deux semaines ont eu des répercussions manifestes qui justifient les mesures prises. De fait, elles auraient dû l'être il y a deux semaines.